

Réf: Dossier N° 097153

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HALEXXA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7E  
TRANCHE NON LOIN DE LA STATION PETRO IVOIRE LOT 4181  
ILOT 332 SECTION RY PARCELLE 134, Lot 4181, Ilot 332

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 06/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HALEXXA »

Objet : EMISSION DE MONNAIE ELECTRONIQUE, EMETTEUR DE MONNAIE ELECTRONIQUE, EMISSION ET GESTION DE MONNAIE ELECTRONIQUE VIA MOBILE, MOBILE MONEY, MONEY TRANSFERT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7E TRANCHE NON LOIN DE LA STATION PETRO IVOIRE LOT 4181 ILOT 332 SECTION RY PARCELLE 134, Lot 4181, Ilot 332

Dirigeant(s) : Mlle COULIBALY GNELE MINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03096 du 08/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15325/GTCA/RC/2022 du 08/04/2022

